

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 25 Juin, le Conseil Municipal de la Commune de CUSY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Serge PETIT, Maire

Présents : MM. PETIT Serge. AFFOLE Stéphane. DIDAILLER Anne. DUFFOURD-CAGNON Josiane. LAMOUILLE Alain. MANNIEZ Josiane. METRAL Sylvie. REY François. REY Sébastien.

Pouvoirs : BROUSSE Michèle à METRAL Sylvie. DAVAL-POMMIER Blandine à MANNIEZ Josiane

Absents : ANDRÉ Rodolphe. DAGNIAUX-LECLERE Florence. MANTOVAN Françoise. TRAVERS Marie-Pierre.

Secrétaire de séance : DUFFOURD-CAGNON Josiane

1 – Approbation du compte rendu du 21/05/2019

Approuvé à l'unanimité

2 – Urbanisme

Report au prochain conseil municipal.

3 - Délibérations

✓ 3.1 Baux de location du droit de pêche

Le Maire fait part à l'assemblée du courrier de l'AAPPMA (Association Agréée pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Albanais) relatif aux baux de pêche.

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan départemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles, l'AAPPMA de l'Albanais a en charge de récolter les droits de pêche auprès des propriétaires riverains. La Commune de Cusy est propriétaire d'un certain nombre de parcelles en bordure de la rivière Chéran (liste et plan en annexe). L'AAPPMA demande à la mairie de bien vouloir lui céder ses droits de pêche par le biais d'un bail de location du droit de pêche d'une durée de 5 ans. Cela permet à l'association, la gestion piscicole de la rivière et des ruisseaux affluents du Chéran et du Fier dans l'Albanais. Adopté à l'unanimité.

✓ 3.2 Créance éteinte – Budget communal

Le Maire informe l'assemblée que la Trésorerie dispose de 2 dossiers concernant des créances éteintes relatifs à des dossiers de surendettement. Conformément à la réglementation en vigueur, l'assemblée délibérante doit constater cette charge budgétaire qui s'élève à la somme de 216.29 €. Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la demande d'admission en créance éteinte qui sera constatée au compte 6542 du budget principal.

✓ 3.3 Décision modificative N° 1 – Budget Principal

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de réaliser le mouvement de crédits suivants dans le budget principal 2019 :

Section Investissement Dépenses

C/21318 Travaux bâtiments	- 35 000.00 €
C/2031 Frais études	+ 35 000.00 €

✓ 3.4 Subvention ADMR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 600 € pour l'année 2019 à l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) concernant l'aménagement du local à Alby sur Chéran pour le service de livraison de repas.

✓ 3.5 Etat d'assiette des coupes de bois 2020 en forêt communale

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les coupes de bois proposées par l'ONF pour l'année 2020, dans les parcelles 30.31.32.33.

✓ 3.6 Recrutement de 3 adjoints animation au centre de loisirs – Période estivale

Le Maire expose à l'assemblée la nécessité de recruter trois adjoints d'animation contractuels en contrat d'engagement éducatif pour la période du 1er juillet au 30 août 2019 afin d'assurer notamment l'encadrement des enfants et l'animation des activités au centre de loisirs. Le temps de travail est de 48h/semaine du lundi au vendredi.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce recrutement et fixe la rémunération à 80 € brut/jour.

✓ 3.7 Redevance d'occupation du domaine public – Site Pont Abime

Le Maire expose à l'assemblée les différents articles du projet de convention d'occupation du domaine public sur le site du pont de l'Abime (parking et théâtre de verdure) pour la saison estivale 2019. L'occupant doit être autonome en matière d'énergie électrique. Aucun raccordement au réseau d'eau potable ne sera réalisé. Le site est équipé d'une fontaine à eau et de toilettes sèches. L'occupant s'engage à verser une redevance de 10 €/jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette convention.

En raison d'un besoin d'informations complémentaires, le conseil municipal décide de reporter l'étude de la réglementation de l'affichage événementiel à un prochain conseil.

4 – Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.